Descriptif des travaux_BASE VIE

Les travaux à réaliser devront être conformes aux exigences générales admises dans le domaine et aux spécifications techniques mentionnées dans les documents du marché. Ils doivent répondre en tous points aux règles de l'art.

La base vie sera réalisée avec un principe constructif type préfabrication ainsi détaillée :

- Une base vie composée de deux (02) modules de bâtiments préfabriqués en fibrociment, d'environ 5,15 m x 7,66 m par module, comprenant bureaux, salle de réunion, sanitaires et locaux annexes ;
- Structure porteuse métallique galvanisée, panneaux extérieurs type PRESSPANEL (fibrociment + isolant + fibrociment), cloisons intérieures, toiture en bac aluminium sur charpente métallique, faux plafond en plaques de plâtre avec isolation ;
- Menuiseries PVC et aluminium avec vitrages, grilles de sécurité aux portes et fenêtres, moustiquaires ;
- Installation électrique intérieure complète (câblage, coffret, mise à la terre, raccordement au réseau SBEE), climatisation, éclairage et sécurité incendie (extincteurs) ;
- Plateforme en béton armé (fondations, dallage, chaînages, poteaux raidisseurs) et bac à gravier périphérique en maçonnerie ;
- Revêtements de sols et murs (carrelage grès cérame, plinthes, carrelage antidérapant, faïence), travaux de peinture intérieure et extérieure, traitement anticorrosion des éléments métalliques ;
- Aménagements extérieurs : gardes-corps métalliques, perrons et rampes d'accès ;

Assainissement : fosse septique avec puisard, regards pour eaux usées et eaux pluviales, alimentation en eau en tubes PPR, équipements sanitaires y compris un bloc adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR).